

MANDATURE 2022-2024



# LIVRET D' ACCUEIL



**AVEYRON**

LE DÉPARTEMENT



# ÉDITO

La jeunesse aveyronnaise est, depuis toujours, génératrice de progrès et d'ambitions nouvelles pour notre département. Dans notre projet pour les années qui arrivent, nous voulons investir sur vous, qui êtes l'avenir de l'Aveyron, notamment en vous associant à la réflexion ainsi que l'ensemble de partenaires qui œuvrent à votre quotidien.

Encourager votre intérêt et votre enthousiasme pour les enjeux de société est un moyen très enrichissant de dessiner l'avenir ensemble.

Ce nouveau mandat en tant que « Conseiller Aveyron Jeunes » vous permettra de découvrir le fonctionnement et les activités du Département, sous l'encadrement de nos équipes et en collaboration totale avec les Conseillers départementaux séniors de vos cantons.

Notre objectif commun est que vous puissiez étudier et réaliser des projets d'un intérêt éducatif départemental durant vos deux années d'engagement et ainsi définir les grandes orientations pour les générations futures qui vous succéderont. Je vous souhaite un beau mandat à nos côtés et deux belles années d'exercice démocratique vivant et dynamique.

Arnaud Viala,  
Président du Département de l'Aveyron





# SOMMAIRE

## Pourquoi ?

le Conseil Aveyron Jeunes .....4

## Le sais-tu ?

Hier, le Conseil général.....6

Aujourd'hui, le Département.....8

Composition, fonctionnement,  
administration, actions.....9

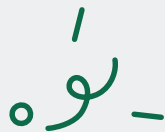
## Où vis-tu ?

Géographie, climat, caractéristiques.....14

**Réglement intérieur** 2022-2024 .....17

## La charte

du Conseiller Aveyron Jeunes  
2022-2024 .....21





# POURQUOI ?

## LES OBJECTIFS DU CONSEIL AVEYRON JEUNES

- Favoriser l'éveil civique et intéresser les jeunes générations à la vie publique en leur faisant découvrir le fonctionnement et les activités du Département,
- encourager l'intérêt et l'enthousiasme des jeunes aveyronnais pour les questions de société et de citoyenneté en les sensibilisant à l'engagement public,
- contribuer à l'apprentissage du vivre ensemble en favorisant le dialogue entre les jeunes des différents collèges du département, l'esprit d'initiative et de solidarité,
- encourager les valeurs participatives en prenant en compte le regard des adolescents sur les enjeux locaux et les questions de société,
- proposer, étudier et réaliser des projets d'un intérêt éducatif et départemental.

## QUEL EST LE RÔLE DU JEUNE ÉLU ?

- Représenter son collège,
- siéger à l'Assemblée départementale junior pendant 2 ans,
- participer à des séances plénières et à des séances de travail à Rodez,
- proposer des projets au sein des réunions de travail,
- mener des actions concrètes,
- présenter aux élèves de son collège les travaux et les actions du Conseil Aveyron Jeunes.





*Les Conseillers Aveyron Jeunes  
lors d'une session plénière*

## COMMENT ÊTRE ÉLU ?

Il faut :

- Être domicilié dans le département de l'Aveyron,
- être scolarisé en classe de 5<sup>ème</sup> (dont les 5<sup>ème</sup> SEGPA et ULIS) dans un collège public ou privé aveyronnais,
- présenter sa candidature avec un suppléant\* en exposant ses motivations et ses idées de projets sur le thème identifié par l'Assemblée départementale lors de la session du 17 juin 2022 :

**« JO 2024 : l'Olympisme et ses valeurs »**

- fournir au chef d'établissement du collège, une autorisation écrite des parents,
- respecter le règlement intérieur de son collège et celui du Conseil Aveyron Jeunes,
- avoir un comportement exemplaire au regard de la vie en collectivité,
- justifier d'une assurance extrascolaire.

*\* Votre suppléant prendra  
le relais uniquement en cas  
de changement de collège  
ou de démission des fonctions  
en cours de mandature.*

## CONTACT

Place Charles de Gaulle  
BP 724 - 12007 Rodez  
05 65 75 82 57  
[celine.brefuel@aveyron.fr](mailto:celine.brefuel@aveyron.fr)



# LE SAIS-TU ?

## **HIER, LE CONSEIL GÉNÉRAL ...**

*Créés au lendemain de la Révolution française, les départements sont une division administrative du pays. La France compte aujourd'hui 101 départements : 96 en métropole, 5 en outre-mer.*

Dans de nombreux Etats modernes (Espagne, Italie, Allemagne...), le rôle des régions et des provinces est important et leurs pouvoirs sont étendus.

Par tradition, la France est un Etat plus centralisé. Ne dit-on pas « tout passe par Paris » ? Mais depuis 30 ans, plusieurs lois ont mis en place la décentralisation. Le rôle des départements et celui des régions a été renforcé. Leur autonomie de décision et leur domaine d'intervention se sont accrus. C'est ce que l'on appelle un transfert de compétences.

Ainsi, depuis 2006, une troisième étape de décentralisation est engagée. Elle conduit à un rapprochement des communes entre elles, ce que l'on appelle, les intercommunalités et à la création de métropoles comme Paris, Toulouse ou Lyon.

En 2013, les cantons des départements ont été redécoupés pour être agrandis ; de ce fait, le département de l'Aveyron compte aujourd'hui 23 cantons (au lieu de 46) qui ont été élus chacun 2 Conseillers départementaux (une femme et un homme) en 2015.

L'année 2015 a été marquée par plusieurs autres lois venues modifier l'organisation institutionnelle :

- La fusion et le renforcement des régions qui sont maintenant au nombre de 13 (au lieu de 22 ; par exemple la région Midi-Pyrénées est fusionnée avec la région Languedoc Roussillon, pour former l'Occitanie.
- Le renforcement des communes et des intercommunalités



- La clarification des compétences, c'est-à-dire « qui fait quoi » entre les communes, les intercommunalités, les départements et les régions.
- Depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers généraux deviennent les conseillers départementaux, élus pour 6 ans. Ils forment l'Assemblée qui dirige le département. Le Conseil général est donc devenu le Conseil départemental à compter des élections départementales de mars 2015, puis Département de l'Aveyron en 2022.
- Le mode de scrutin établit le principe de la parité. En effet, pour chaque canton, les candidats se présentent en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. Cette mesure permet de mieux représenter les femmes au sein des Conseils départementaux.

*Entrée principale du Département  
à Rodez*



و-



## LE SAIS-TU ?

# AUJOURD'HUI, LE DÉPARTEMENT

## En Aveyron

L'Assemblée départementale est constituée de 46 conseillers départementaux élus au suffrage universel pour 6 ans sur 23 cantons. Une nouvelle assemblée a été élue en juin 2021.

Le président Arnaud Viala a souhaité que le Conseil départemental de l'Aveyron se nomme le Département de l'Aveyron pour simplifier son identité. Le Président du Département est, depuis la décentralisation, l'exécutif du Département. Il prépare et exécute les délibérations du Département. Il est l'ordonnateur des dépenses et des recettes prévues au budget départemental. Pour cette fonction exécutive, le Président est assisté de 13 Vice-présidents et délégués.



*Les élus du Département de l'Aveyron*



## Aménagement routier dans le Sud Aveyron



### Son fonctionnement

- > L'Assemblée départementale se réunit régulièrement pour définir les grandes orientations de la politique départementale. Le vote du budget est un de ses actes majeurs.
- > La Commission permanente (CP) est une émanation de l'Assemblée départementale. Elle est composée du Président du Département et de l'ensemble des conseillers départementaux. Celle-ci se réunit une fois par mois et reçoit délégation de l'Assemblée pour délibérer en son nom et examiner en détail chaque dossier.
- > Les Commissions thématiques relatives aux compétences du Département sont appelées à examiner et donner un avis préalable sur les propositions soumises à la Commission permanente et à l'Assemblée départementale.

Il existe 8 commissions intérieures comme par exemple, la commission des finances ou la commission jeunesse, collèges et immobilier départemental.

### Son administration

Pour mettre en œuvre ses nombreuses missions, le Département dispose d'une administration de 1700 agents, représentant près de 150 métiers différents, répartis sur l'ensemble du département.

Sous l'autorité du Président du Département et du Directeur Général des Services, l'Administration départementale est organisée en 5 pôles :

- Ressources et moyens,
- solidarités humaines,
- solidarités des territoires,
- avenir des territoires,
- développement des territoires.

Et en 4 agences départementales :

- Aveyron Attractivité Tourisme,
- Aveyron Sport,
- Aveyron Numérique Innovation  
Énergie,
- Aveyron Ingénierie.

## LE SAIS-TU ?

### Ses actions

Les lois de décentralisation confient au Département des compétences obligatoires :

Il est devenu ainsi un acteur majeur de la **solidarité départementale**. Il agit en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées notamment avec la Maison départementale des personnes handicapées, lieu d'information sur les droits et les prestations. Il assure un soutien à l'enfance et aux familles en collaboration avec tous les acteurs concernés (médecins, associations de protection de l'enfant, travailleurs sociaux, police, gendarmerie, Direction académique, parquet...). Il est au côté des personnes et familles en difficultés pour les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle. Le Département est un des piliers de l'**aménagement du territoire et de ses équipements**. Il entretient et aménage les routes et les infrastructures départementales, organise les transports pour les personnes handicapées, aide à l'équipement rural, assure le déneigement des routes, rénove, construit et assure le fonctionnement des collèges. Dans le **domaine culturel**, il a l'obligation de gérer les archives départementales et la Médiathèque départe-

mentale.

Au-delà de ces compétences obligatoires, le Département a fait le choix d'intervenir dans de nombreux domaines. Les élus de l'Assemblée ont souhaité travailler autour d'une feuille de route ambitieuse pour l'Aveyron.

La « feuille de route, c'est le programme de mandature, voté le 10 décembre 2021 par l'Assemblée départementale.

### L'aveyron se bouge en 12 défis

#### Défi 1 #Labels/Image/Partenariats

Les labels dont l'Aveyron bénéficie, l'image que dessinent les différents volets de sa communication et les partenariats entre le Département et les différents acteurs de son développement et de son rayonnement sont autant d'indispensables leviers de la mise en oeuvre des politiques publiques du Département et de la réalisation des projets portés par les entreprises et les associations.

#### Défi 2#Agriculture, aménagement du territoire

L'agriculture est un élément structurant du territoire, de l'économie, de la société et des paysages aveyronnais. Elle doit pleinement jouer son rôle primordial dans la production de biens alimentaires



et non alimentaires, la création d'emplois localisés, la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité.

L'objectif est d'amplifier la dynamique de l'innovation et la mobilisation vers la performance pour un territoire agricole créateur de valeur et durable.

Voilà pourquoi, en prenant en compte ces différentes dimensions, la politique agricole du Département a trois grandes orientations :

- préserver notre agriculture, la valoriser pour mieux la transmettre ;
- légitimer notre approvisionnement local pour créer notre souveraineté alimentaire ;
- bâtir notre identité agricole pour mieux la communiquer.

La contribution du Département à l'aménagement du territoire de l'Aveyron se traduit par un double objectif :

- conforter la solidarité territoriale ;
- organiser un département tourné vers la croissance et l'innovation.

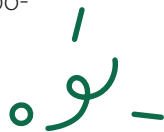
Le Département entend ainsi être solidaire des communes et intercommunalités pour les projets qu'elles lancent, en adéquation avec l'ambition que le Département fait sienne : « Bien vivre en Aveyron ». De plus, une prise en compte plus aboutie des consi-

dérations environnementales est assurée.

### **Défi 3 #Eau/Transition écologique**

Pour anticiper les effets du changement climatique au niveau local et garantir un futur vivable aux générations futures, le Département s'engage dans une nouvelle stratégie en faveur de l'eau et de la transition écologique. Elle est organisée en trois axes stratégiques :

- Pour l'eau potable, le Département veut permettre la sécurité quantitative et qualitative et, pour l'assainissement, préserver la qualité de l'eau et des usages (tourisme, pêche, ressource). Il accompagne les collectivités dans l'optimisation de la gestion et l'organisation de leur service.
- En matière de prise en compte des enjeux environnementaux, le Département se doit d'être en pointe dans la gestion de son propre patrimoine bâti et routier en limitant par exemple l'imperméabilisation des espaces publics, en diminuant les besoins énergétiques ; en équipant des bâtiments départementaux par des panneaux photovoltaïques...
- L'Aveyron est riche d'un patrimoine naturel qu'il faut préserver et qui doit être aussi valorisé en facilitant sa découverte. Cette po-



## LE SAIS-TU ?

litique se décline notamment par la mise en valeur des richesses naturelles, la protection des sites naturels patrimoniaux, l'aménagement des chemins ruraux...

### Défi 4 #Culture/Patrimoine/Occitan

Les missions culturelles du Département sont multiples : lecture publique et préservation de la mémoire et du patrimoine écrit, soutien à la création et à la diffusion du spectacle vivant, archéologie préventive, patrimoine muséal, langue occitane, enseignement artistique spécialisé, éducation artistique et culturelle.

### Défi 5 # Jeunesse/Éducation/Immobilier départemental

Cette politique ambitieuse en faveur de la jeunesse constitue un volet prioritaire du programme de mandature. Demain, vous les jeunes, vous devez trouver votre place ici et devenir des citoyens engagés et des ambassadeurs de l'Aveyron. Le Département se doit de vous guider et de vous accompagner dans vos parcours d'adolescents, d'étudiants et de citoyens au service de tous. Il doit aussi vous associer à la réflexion, avec les partenaires des mondes de l'éducation et de la formation. Cette volonté politique forte se traduit par des actions en faveur des collégiens,

des lycéens et des étudiants. À titre d'exemple :

- promouvoir le « manger local » en mettant en relation directe des producteurs et des acheteurs locaux, en développant la formation des chefs cuisiniers ;
- développer des actions numériques en assurant le déploiement des infrastructures Wifi dans les 12 collèges publics qui n'en bénéficient pas encore et en mettant à disposition un nouvel outil individuel de travail à destination de chaque collégien...
- encourager la découverte de l'Aveyron et les voyages éducatifs en France ou à l'étranger ...
- en offrant un véritable parcours jeunesse « Sac'ADO-Avenir Aveyron » avec des outils web d'itinéraires éducatifs (culture, sport, santé, sécurité civile, stage, découverte métier, forum d'échange...) ; des rencontres sur les métiers et filières économiques aveyronnaises ; des visites institutionnelles, des médiations adaptées autour de la thématique citoyenne, un magazine dédié, inciter les jeunes à étudier en Aveyron....

Les collèges et autres bâtiments constituent l'important patrimoine immobilier dont le Département assure la sauvegarde, le fonc-



tionnement et la modernisation. L'objectif est de les gérer au mieux en améliorant leurs usages.

### **Défi 6 #Solidarités**

Le Département a pour ambition de renforcer ses politiques sociales et d'innover en matière de réponses et d'interventions sociales. La prévention et la protection de l'enfance sont des enjeux déterminants. Elle intervient auprès des enfants, des jeunes et des familles. A titre d'exemple : facilitation de l'accès des jeunes à la vie culturelle et artistique, au sport et aux loisirs ; appels à projets éducatifs pour les jeunes ; interventions des Centres de Planification et d'Éducation Familiale au sein des collèges et lycées ; actions de prévention en milieu scolaire... La politique d'insertion conduite par le Département permet aux personnes en situation d'exclusion de retrouver une autonomie, par le travail, par l'accès au logement et par la création d'un lien social. Pour les personnes âgées, vos arrière-grands parents, la volonté est de se mobiliser pour préserver leur autonomie qu'ils résident à domicile ou en établissement, et pour leur proposer un parcours de vie et une prise en charge adaptée.

### **Défi 7 # Mobilités**

La politique routière se décline en trois grandes modalités qui concourent à garantir la sécurité, la performance et la pérennité du réseau départemental :

- la modernisation avec l'aménagement des routes, déviations, liaisons ;
- la sauvegarde avec le maintien en bon état du patrimoine routier
  - les actions d'exploitation, d'entretien courant et de conservation.

Le Département se donne de nouveaux objectifs de développement des mobilités douces et souhaite poursuivre le développement pour l'accès simplifié des Aveyronnais aux lignes aériennes et aux lignes ferroviaires à grande vitesse.

### **Défi 8#Numérique/Innovation/Énergie**

Le Département a décidé de créer une Agence « Numérique/Innovation/Énergie ». Au service des collectivités, des entreprises et des Aveyronnais, elle les accompagnera dans les profonds changements, en cours ou en vue, des techniques et de la société. Avec pour objectifs principaux :

- le développement du numérique avec notamment le Pass Numérique pour les personnes en difficulté avec le numérique et un Dispositif Aidants Connect pour



accompagner les usagers dans leurs démarches administratives par exemple, le développement de la filière domotique ;

- l'innovation au cœur de toutes les politiques publiques avec un laboratoire dédié ;
- des actions seront orientées vers le développement durable, par la démarche éco-responsable dans laquelle le Département est engagé.

### **Défi 9#Attractivité/Tourisme**

Pour faire venir de nouveaux talents, il faut que le territoire d'accueil soit en capacité d'offrir un logement, des services, des activités de loisirs et du lien social : une offre de vie complète. Fort de l'expérience « L'Aveyron Recrute », le Département portera particulièrement son attention à la jeunesse et encouragera les intercommunalités à améliorer leur politique d'accueil.

### **Défi 10 #Sports**

L'Agence Départementale du Sport qui va être créée, va activer les interventions en faveur des diverses pratiques, du mouvement sportif avec comités et clubs, de l'élite, de l'animation des territoires et des équipements et infrastructures.

### **Défi 11#L'Assemblée pour l'Aveyron**

Le Département a décidé de créer « L'Assemblée pour l'Aveyron ». Ce conseil utilise de multiples leviers pour favoriser la prise de parole, la connaissance, l'échange. Ce dialogue entre élus et citoyens permettra de recueillir et de définir les besoins et les attentes des Aveyronnais dans différents domaines.

### **Défi 12#Gouvernance/Performance**

Il s'agit d'insuffler une culture de gestion exigeante tout en attirant les compétences humaines nécessaires au projet, valoriser le potentiel existant et mettre en place de nouvelles organisations de travail au sein du Département.



# OÙ VIS-TU ?

## L'AVEYRON

### Géographie

- 8 735 km<sup>2</sup> de paysages très contrastés,
- 5ème rang des départements français de par sa superficie,
- la montagne couvre environ 34 % du territoire aveyronnais,
- les collines et les plateaux occupent 64 % du département,
- les fonds de vallée représentent 2 % de l'espace départemental,
- le point culminant du département se situe à 1 463 mètres aux Cazalets dans le Nord Aveyron.

### Climat

- au printemps et en automne, le climat est de type océanique,
- l'hiver, les rigueurs du climat continental se font sentir,
- l'été ouvre ses portes aux influences méditerranéennes.

### Démographie

- 279 595 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019 - 79<sup>ème</sup> position sur le plan national - 32 habitants au km<sup>2</sup>,
- 24,3 % des habitants ont entre 0 et 24 ans, 41 % ont entre 25 et 59 ans et 24,8 % ont plus de 60 ans.

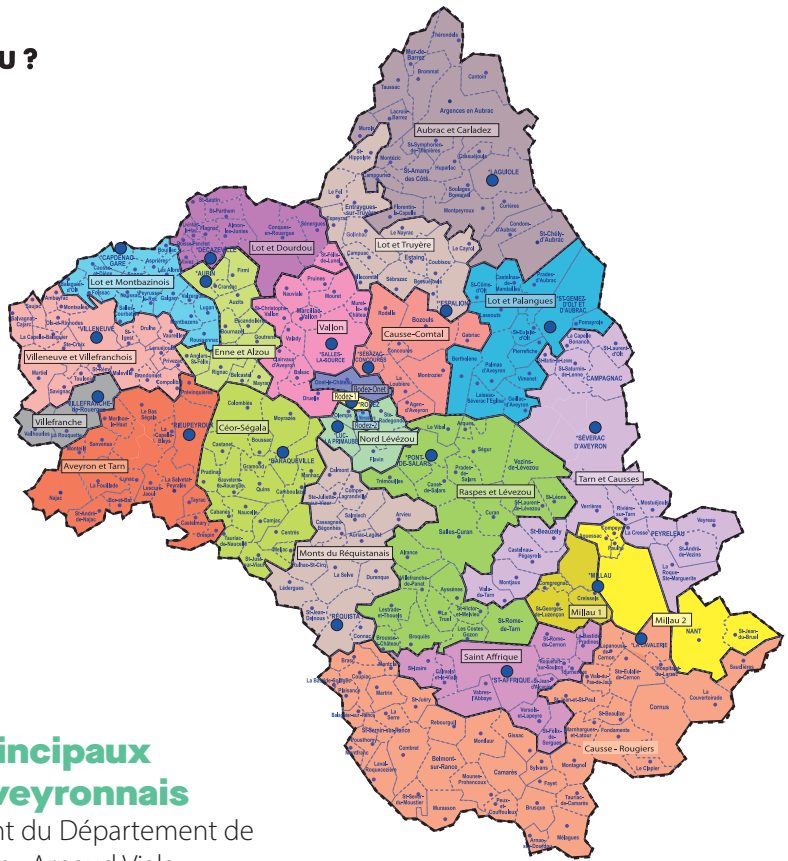
### Administration

#### ***Le département est formé de :***

- 3 arrondissements,
- 23 cantons,
- 285 communes dont 4 qui ont plus de 10 000 habitants : Rodez, Millau, Villefranche-de-Rouergue et Onet-le-Château.



## OÙ VIS-TU ?



## Les principaux élus aveyronnais

- Président du Département de l'Aveyron : Arnaud Viala
- 2 Sénateurs : Alain Marc et Jean-Claude Anglars
- 3 Députés : Stéphane Mazars, Laurent Alexandre, Jean-François Rousset
- 10 Conseillers régionaux
- 46 Conseillers départementaux
- 285 maires.

## Caractéristiques du département

- une agriculture et une industrie agroalimentaire performantes,
- un artisanat important et dynamique,
- une autoroute et une route nationale,
- le Viaduc de Millau le plus haut du monde (343 m de hauteur et 2 460 m de longueur).



# LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

du Conseil Aveyron Jeunes 2022-2024

pour le bon fonctionnement des journées

## PRÉAMBULE

Sensible à l'éducation de la jeunesse, le Département de l'Aveyron a décidé d'une action citoyenne en faveur des collégiens par la mise en place du « Conseil Aveyron Jeunes ». Le projet est partagé entre le Département, la Direction départementale des services de l'Education nationale et la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique.

Le Conseil Aveyron Jeunes a pour objectifs de :

- favoriser l'éveil civique et intéresser les jeunes générations à la vie publique en leur faisant découvrir le fonctionnement et les activités du Département,
- encourager l'intérêt et l'enthousiasme des jeunes aveyronnais pour les questions de société et de citoyenneté en les sensibilisant à l'engagement public,
- contribuer à l'apprentissage du vivre ensemble en favorisant le dialogue entre les jeunes des différents collèges du département, l'esprit d'initiative et de solidarité,
- encourager les valeurs participatives en prenant en compte le regard des adolescents sur les enjeux locaux et les questions de société,
- proposer, étudier et réaliser des projets d'un intérêt éducatif et départemental.



## LE REGLEMENT INTÉRIEUR

Les 42 Conseillers Aveyron Jeunes élus pour la mandature 2022-2024 constituent donc un groupe qui va vivre ensemble pendant deux ans, accompagné par une équipe d'animation. Le règlement intérieur doit être compris et accepté par tous : ce sont des conditions nécessaires pour instaurer un climat de confiance, de dialogue dans le calme et le respect mutuel. Dans ce cadre, les Conseillers Aveyron Jeunes (CAJ) sont autorisés par leurs parents et leurs collèges à participer à des journées de travail organisées en dehors de leurs établissements, pendant la période scolaire. Les CAJ sont accueillis par le Département le plus souvent à Rodez.

Lors de ces journées, les CAJ représentent leurs collèges et doivent respecter le règlement intérieur suivant :

### 1 LA CITOYENNETÉ AU CONSEIL AVEYRON JEUNES

Droits du Conseiller Aveyron Jeunes

Le Conseiller Aveyron Jeunes dispose de certains droits :

- représenter son collège,
- siéger à l'Assemblée département-

- tale junior pendant 2 ans,
- participer à des séances plénières, à des séances de travail à Rodez, et à différentes visites pédagogiques organisées dans le cadre des projets du Conseil Aveyron Jeunes,
- s'exprimer et proposer des projets au sein des réunions de travail,
- mener des actions concrètes avec l'accompagnement des animateurs,
- être assisté par l'adulte référent du collège désigné pour l'accompagner durant sa mandature,
- se rapprocher du conseil de la vie collégienne susceptible de l'assister dans l'exercice de son mandat, dans son collège.

Devoirs du Conseiller Aveyron Jeunes :

- respecter les engagements signés dans la charte du Conseil Aveyron Jeunes et notamment avoir un comportement exemplaire, c'est-à-dire :
- respecter le règlement intérieur de son collège et du Conseil Aveyron Jeunes,
- contribuer activement à la réussite de l'action collective des Conseillers Aveyron Jeunes par sa réflexion et son travail,
- informer les élèves de son collège

de l'avancée des projets du CAJ par voie d'affichage ou par des réunions d'information avec l'appui de son référent,

- prévenir son collègue et le Conseil Aveyron Jeunes de son absence en cas d'impossibilité d'assister aux journées du CAJ en téléphonant ou en envoyant un mail ou un courrier à :

Conseil Aveyron Jeunes  
Mission jeunesse et innovation  
Place Charles de Gaulle-BP 724  
12007 Rodez  
Tél : 05 65 75 82 57, e-mail : celine.brefuel@aveyron.fr

- il est interdit de sortir du site d'accueil, sans autorisation, pendant les journées,
- il est attendu une tenue vestimentaire neutre et correcte,
- l'usage du téléphone portable est interdit au cours des journées du Conseil Aveyron Jeunes,
- toutes les captures d'images et tous les enregistrements sonores sont formellement interdits sauf sur autorisation lors d'ateliers spécifiques.
- en cas de perte, de vol ou de dégradation d'un quelconque bien personnel, le Département ne peut être tenu pour responsable et ne peut être requis à dédommagement par la famille.

## 2 LE CONSEILLER AVEYRON JEUNES ET SON TRAVAIL SCOLAIRE

- Le Département informe le Chef d'établissement et le Conseiller Aveyron Jeunes des dates de réunions du Conseil Aveyron Jeunes.
- le Conseiller Aveyron Jeunes rattrape les cours après les réunions de son Assemblée.
- le Chef d'établissement ou une personne désignée veille à lui faciliter le rattrapage des cours (remise de photocopies des cours, accès des cours sur l'ENT, aide des professeurs ou des camarades...)
- les enseignants veillent, dans la mesure du possible, à ne pas organiser de contrôles lors des journées de réunion du Conseil Aveyron Jeunes ou bien à reporter les contrôles afin de ne pas pénaliser le jeune élu du collège.



## LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### 3 INTERRUPTION DE MANDAT

En cas de démission, de changement d'établissement concernant un Conseiller Aveyron Jeunes, le mandat de celui-ci prend fin automatiquement. Il pourra être remplacé par son camarade suppléant élu en même temps que lui.

Après concertation, le Conseil Aveyron Jeunes et le Chef d'établissement se réservent le droit de mettre fin au mandat d'un Conseiller Aveyron Jeunes en cas de non-respect du présent règlement.

\*\*\*\*\*

### APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Mention à recopier par le Conseiller Aveyron Jeunes :

*« J'ai pris connaissance de l'ensemble du règlement intérieur, j'en accepte les termes et m'engage à les respecter »*

Signature  
du Conseiller Aveyron Jeunes  
précédée de la mention  
« lu et approuvé »

Signature  
du responsable légal  
précédée de la mention  
« lu et approuvé »



# CHARTRE

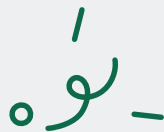


J'ai été élu(e) Conseiller Aveyron Jeunes de l'Aveyron. Ce mandat me confère des droits, mais aussi des devoirs. Je m'appliquerai à les honorer, dans le respect des règles de fonctionnement du Conseil Aveyron Jeunes et pour le bien de tous.

*Je m'engage à être :*

## **UN CONSEILLER AVEYRON JEUNES OUVERT AUX AUTRES**

- À être attentif et à l'écoute des préoccupations de tous les élèves de mon collège, exprimer leurs idées même si elles sont différentes des miennes,
- et à faire appel, chaque fois que j'en éprouve le besoin, à l'aide et aux conseils des personnes de l'équipe d'animation du Conseil Aveyron Jeunes, de mon chef d'établissement et de mon référent adulte du collège.



## CHARTRE

### UN CONSEILLER AVEYRON JEUNES AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL

Je décide ainsi de :

- Connaître et respecter les institutions républicaines et leur fonctionnement.
- Comprendre la démocratie locale et la citoyenneté pour mieux la vivre et pour mieux la faire partager.
- M'intéresser à la vie publique, à celle de mon collègue, de mon département, de mon pays, de l'Europe.

### UN CONSEILLER AVEYRON JEUNES RESPONSABLE DE SES ACTES

**Dans mon action au sein du Conseil Aveyron Jeunes,  
j'ai un comportement exemplaire, je dois ainsi :**

- Représenter mon collègue et en être le porte-parole.
- Respecter le règlement intérieur de mon collègue et du Conseil Aveyron Jeunes.
- Être présent aux séances plénières et aux réunions du Conseil Aveyron Jeunes tout au long de mon mandat et prévenir en cas d'absence.
- Concrétiser mes idées et aider les idées des autres à se réaliser.
- Contribuer activement à la réussite de l'action collective des Conseillers Aveyron Jeunes par ma réflexion et mon travail.



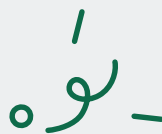


### **Dans mon action au sein de mon collège, je dois :**

- Informer le Conseil de la vie collégienne et les autres collégiens de l'action du Conseil Aveyron Jeunes et les y associer.
- Proposer, le cas échéant, dans mon collège, les actions concrètes en rapport avec les projets décidés dans le cadre du Conseil Aveyron Jeunes.

Le Chef d'établissement, le correspondant adulte de mon collège, ont également pris connaissance de la charte.

Le Conseiller  
Aveyron jeunes



**MANDATURE 2022-2024**



**DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON**  
**Place Charles-de-Gaulle**  
**B.P. 724**  
**12007 Rodez Cedex**  
**Tél. 05 65 75 82 57**

**AVEYRON.FR**

Impression Département de l'Aveyron  
Crédit photos : Photothèque du Département



**AVEYRON**  
**LE DÉPARTEMENT**